

Fiche d'observations Cartographie des cours d'eau

La carte dynamique des cours d'eau de la Nièvre est consultable sur : www.nievre.gouv.fr

Nom de l'écoulement (si connu) :

Préalable

**Remplir une fiche par écoulement dont le statut exige selon vous
un examen par les services compétents**

Souhaitez-vous demander :

- le classement d'un écoulement en cours d'eau,
- le déclassement d'un cours d'eau,
- la modification du tracé d'un écoulement,
- le rajout d'un écoulement.

Les champs précédés d'un * sont obligatoires.

Coordonnées du demandeur

* Nom : * Prénom :

* Raison sociale :

* Adresse :
.....

* Téléphone : * Mail (obligatoire) :

* ÊTES-VOUS : PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE¹ AUTRE¹ (à préciser) :

Si vous n'êtes pas propriétaire, précisez les coordonnées du propriétaire (nom, prénom, adresse) :

.....
.....
.....

¹ Si vous n'êtes pas propriétaire, joindre l'accord des propriétaires pour la demande de modification.

Localisation de l'écoulement pour lequel l'expertise est demandée

Lieu-dit :
Commune : Code postal :

Référence(s) cadastrale(s)

| Section | Numéro de parcelle | Longueur de l'écoulement |
|---------|--------------------|--------------------------|
| | | |
| | | |

Quel type d'occupation du sol borde l'écoulement ? forêt, culture, prairies ...

.....
.....

Présence de vie piscicole OUI NON

Présence de végétation aquatique OUI NON

Origine de l'écoulement

Source OUI NON

Rejet de drainage OUI NON

Source + rejet de drainage OUI NON

Ruissellements OUI NON

Zone humide OUI NON

Écoulement situé en aval d'un étang OUI NON

L'écoulement est-il permanent ? OUI NON

Si non : combien de temps l'écoulement reste-t-il en eau dans l'année ?

.....

Cet écoulement a-t-il déjà fait l'objet d'une expertise (contre-visite cartographie, instruction de dossier loi sur l'eau, jugement du tribunal) ?

OUI NON

si oui,

* quel type d'expertise ?

* en quelle année?

Cet écoulement a-t-il déjà fait l'objet, par le passé, de travaux hydrauliques ?

OUI NON

Documents à fournir

- Une carte de l'écoulement concerné par la demande sur plan cadastral ou scan 25 de l'IGN,
- Au moins une photographie de l'écoulement,
- Si vous n'êtes pas propriétaire, l'accord écrit de chaque propriétaire pour la demande de modification.

Commentaires :

IMPORTANT

Renvoyer un formulaire au service de police de l'eau de la DDT de la Nièvre
2 des Pâtis - BP 30069 - 58020 Nevers Cedex - Tél. 03 86 71 71 71
ddt-sefb@nievre.gouv.fr